



The Property Registry

A Special Operating Agency of the Province of Manitoba

Office d'enregistrement des titres et des instruments

Un organisme de service spécial de la Province du Manitoba

June 25, 2008

25 juin 2008

To: All Clients of the Manitoba Land Titles System

Destinataires : Tous les clients du système de titres fonciers du Manitoba

Re: New Option for Deposit Account Holders

Objet: Nouvelle option pour les titulaires de compte de dépôt

Today The Property Registry (TPR) introduces a new payment option (Electronic Bill Payment) for deposit account holders. The Electronic Bill Payment option allows a deposit account holder to electronically transfer funds from their bank account to ours, so we can credit their deposit account.

Aujourd'hui, l'Office d'enregistrement des titres et des instruments présente une nouvelle option de paiement (le paiement électronique des factures) pour les titulaires de compte de dépôt. Cette option permet à ces derniers de transférer électroniquement des fonds de leur compte bancaire au nôtre, afin que nous puissions créditer leur compte de dépôt.

Please note that initially the service is limited to those who have a deposit account with the Winnipeg Land Titles Office only; the service there will be extended in stages to deposit account holders of each Land Titles Office and Personal Property Registry until it is available to all TPR deposit account holders.

Veillez noter que pour l'instant le service est réservé aux titulaires d'un compte de dépôt de Titres fonciers - Winnipeg seulement. Par la suite, ce service sera étendu progressivement aux titulaires de compte de dépôt du Bureau des titres fonciers et du Bureau d'enregistrement relatif aux biens personnels jusqu'à ce qu'il soit offert à tous les titulaires de compte de dépôt du Bureau d'enregistrement relatif aux biens personnels.

If you have a deposit account with the Winnipeg Land Titles Office and you bank with a credit union or Bank of Montreal, CIBC, RBC Royal Bank, Scotia Bank, TD Canada Trust you may take advantage of this service now.

Si vous êtes titulaire d'un compte de dépôt de Titres fonciers – Winnipeg et que votre banque est une caisse populaire ou credit union, la Banque de Montréal, la CIBC, la Banque Royale du Canada, la Banque Scotia, le Groupe financier Banque TD, vous pouvez profiter de ce service dès maintenant.

To use this new service, access your financial institution's online banking system and add a

Pour utiliser ce nouveau service, visitez les services bancaires en ligne de votre

new payee. Follow the prompts to enter 'MANITOBA WPG LAND TITLES OFFICE'. You will be prompted to enter your Winnipeg Land Titles Office deposit account number. This is your Customer ID on your monthly deposit account statement. Follow the same steps you would to pay a utility bill online. Note that the amount transferred electronically will be credited to your Land Titles deposit account the next working day.

The Manitoba Law Society has been consulted about our intent to allow our clients to electronically transfer funds. The rules of the Manitoba Law Society do not permit lawyers to make electronic payments from the trust account. To ensure compliance, lawyers who wish to use the electronic payment option must do so by making payments from their general account. Once the firm bills the client for the disbursement(s) they may then recover the amounts from the trust account.

If you do not already have a deposit account with The Property Registry but would like more information, please contact Derrick Dubell at 945-6524.

établissement financier et ajoutez-y un nouveau bénéficiaire. Suivez les messages-guides jusqu'à ce que vous trouviez 'MANITOBA WPG LAND TITLES OFFICE'. Un message vous demandera d'inscrire votre numéro de compte de dépôt de Titres fonciers - Winnipeg. Il s'agit de votre numéro de client indiqué sur le relevé mensuel de votre compte de dépôt. Suivez les mêmes étapes que pour le paiement d'une facture des services publics en ligne. Vous remarquerez que le montant transféré électroniquement ne sera crédité à votre compte de dépôt de Titres fonciers – Winnipeg que le jour ouvrable suivant.

Nous avons consulté la Société du Barreau du Manitoba au sujet de notre intention de permettre à nos clients de transférer des fonds électroniquement. Les règles de la Société du Barreau du Manitoba ne permettent pas aux avocats de faire des paiements électroniques à partir de leur compte en fiducie. Pour veiller au respect de la loi, les avocats qui désirent utiliser l'option de paiement électronique doivent le faire en faisant des paiements à partir de leur compte général. Une fois que le cabinet facture le client pour les dépenses engagées, ils peuvent recouvrer les montants à partir du compte en fiducie.

Si vous n'avez pas déjà de compte de dépôt avec l'Office d'enregistrement des titres et des instruments, mais que vous désirez avoir plus de renseignements à cet égard, veuillez communiquer avec Derrick Dubell au 945-6524.

Le registraire général et
chef de l'exploitation,



Registrar-General and
Chief Operating Officer